

Mis en ligne
7/03/2024



DEPARTEMENT DU LOT
COMMUNE DE SAINT-LAURENT-LES-TOURS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 février 2024

Membres en exercice : 15	Date de la convocation : 21/02/2024 <i>L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stéphanie ROUSSIES, le 28 février 2024, dans la salle du conseil municipal de la commune.</i>
Présents : 13	
Représentés : 2	Présents : Stéphanie ROUSSIES, Alain BOURDET, Emilie LEFEBVRE, Géraldine ARNOULD, Stéphane DEVEZ, Michel ARNAUDET, Florian LAFLORENCIE, Didier GAYA, Jean-François GUERRAND, Francis JAMMES, Ginette GINESTE, Nathalie BRUNET, Joëlle SABATIE
Votants : 15	Représentés : Sandie CASSAN par Jean-François GUERRAND, Amélie VERGNE par Francis JAMMES
	Excusés :
	Absents :
Secrétaire de séance :	Michel ARNAUDET

Fait et délibéré le 28 février 2024
Pour copie certifiée conforme.

Publié en mairie le : 04 mars 2024

Objet : DEMANDE SUBVENTION CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT

Mme la Maire fait part à l'assemblée du courrier de la chambre des métiers et de l'Artisanat Occitanie pour solliciter une participation financière pour un jeune de la commune inscrit en contrat d'apprentissage. La participation demandée est de 80 € par enfant.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'accorder une participation de 80 € à la chambre des Métiers et de l'Artisanat Occitanie
- d'autoriser Mme la Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

Délibération signée électroniquement par Mme la Maire, Stéphanie ROUSSIES.